

Vaucluse : le BTP va-t-il dans le mur?



Le secteur du BTP passe au rouge en Vaucluse. C'est ce que fait apparaître la note de conjoncture de l'économie régionale pour le 1^{er} trimestre 2023 que vient de publier l'Insee Paca.

Dans sa dernière analyse sur la conjoncture économique durant le 1^{er} trimestre 2023, l'Insee-Paca (Institut national de la statistique et des études économiques-Provence Alpes-Côte d'Azur) fait le point sur l'état de l'économie régionale.

Ainsi, selon ses travaux d'Etienne Lenzi et Corinne Roche, « alors que l'effet des chocs de ces dernières années (Covid, guerre en Ukraine) semble se réduire, l'inflation reste à des niveaux élevés dans la plupart des économies avancées, et les incertitudes sur la demande pourraient alimenter un ralentissement de la production. Le resserrement de la politique monétaire pourrait en outre provoquer un retournement du marché immobilier dans de nombreux pays occidentaux. »

Mise en chantier : un recul de plus de 10 ans

Dans ce cadre, le secteur de la construction reste particulièrement en difficulté. Ainsi, les emplois sont en baisse, alors que les permis de construire et les mises en chantier diminuent encore ce trimestre. Une

Ecrit par le 24 novembre 2024

situation encore plus tendue en Vaucluse.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le nombre de mises en chantier sur 12 mois se replie nettement (-12% sur un an). Au niveau national, la tendance est similaire sur un an avec une baisse de 9%. Cette baisse est plus prononcée dans le Var (-21%) et le Vaucluse (-19%), alors que les Alpes-Maritimes résistent mieux (-4%).

Dans le département, il faut ainsi remonter avant 2014 pour trouver un nombre de logements commencés inférieur aux chiffres d'aujourd'hui. Même durant le Covid, le Vaucluse affichait un plus grand nombre de mise en chantier qu'aujourd'hui.

La situation est à peine meilleure en ce qui concerne les permis de construire

Parallèlement, le nombre de permis de construire délivrés diminue encore (-2% sur 12 mois par rapport au premier trimestre 2022) et demeure en dessous de son niveau du quatrième trimestre 2019. Seules les Alpes-Maritimes tirent leur épingle du jeu, avec un nombre d'autorisations en hausse de plus de 20% sur 12 mois ; la baisse est relativement contenue dans le Var (-4%), le Vaucluse (-5%) et les Bouches-du-Rhône (-6%), et plus forte dans les Hautes-Alpes (-14%) et les Alpes-de-Haute-Provence (-18%).

Si le Vaucluse semble limiter la casse, l'évolution du nombre de logements autorisés à la construction reste inférieur, là-aussi, au niveau de 2014 même s'il reste encore supérieur à la période Covid (fin 2020-début 2021).

« Les entrepreneurs du secteur du BTP estiment que la demande pourrait encore se dégrader dans les mois à venir. »

Une baisse nette des transactions immobilières

« Au niveau national, qui avait mieux résisté que Provence-Alpes-Côte d'Azur ces dernières années, la baisse des permis sur 12 mois est franche (-9% ce trimestre et -11% sur un an), dans la continuité de ce que l'on constate depuis mi-2022, poursuit l'Insee-Paca. Au niveau national, les coûts de production se stabilisent ce trimestre. Toutefois, les conditions d'accès aux crédits immobiliers deviennent plus restrictives pour les ménages : le redressement des taux directeurs observé depuis plusieurs mois pourrait pénaliser les ventes de logements et, in fine, les mises en chantier. De premiers effets sont déjà visibles, en particulier une légère baisse des prix des logements neufs de 0,2% au dernier trimestre 2022 comme au premier trimestre 2023, et une baisse nette du nombre de transactions dans l'ancien.

En parallèle, le climat des affaires au niveau national dans le bâtiment s'assombrit, avec des entrepreneurs du secteur qui estiment que la demande pourrait se dégrader dans les mois à venir, et qui prévoient de fortes baisses de prix. »

Quelles répercussions sur l'emploi ?

En Vaucluse, la conjoncture semble déjà avoir un impact négatif dans le secteur de l'intérim. Ainsi, au 1^{er} trimestre 2023, le nombre d'intérimaires a diminué fortement (-2,4% par rapport au trimestre précédent). Il s'agit de la baisse la plus forte depuis fin 2019, hormis le creux dû aux restrictions Covid. Sur un an, la baisse est également de 2,4%. En France, la situation est similaire (-2,2% sur un trimestre,

Ecrit par le 24 novembre 2024

-2,2% sur un an). La baisse concerne la plupart des départements de la région, en particulier les Hautes-Alpes, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.

Par ailleurs, dans la construction, les effectifs repartent à la baisse après le léger rebond du 4^e trimestre 2022 (-0,3%, après +0,7%). La diminution est sensible : -0,7% dans les Alpes-Maritimes, -1,1% dans le Var, -1,6% dans les Alpes-de-Haute-Provence, et jusqu'à -3% dans les Hautes-Alpes. Les effectifs sont en hausse seulement dans les Bouches-du-Rhône (+0,5%) alors qu'ils stagnent en Vaucluse. Les entrepreneurs vauclusiens du BTP ayant donc fait le choix de sacrifier les emplois intérimaires afin de conserver les salariés permanents. Jusqu'à quand pourront-ils le faire ?

Intérim : nouvel eldorado de l'emploi en France ?



Dans un contexte social chahuté, les Français voient dans l'intérim une solution à de nombreux maux : baisse du chômage, formation des jeunes, réinsertion, obtention plus facile d'un CDI... L'intérim, serait-il le nouvel eldorado de l'emploi ? Partenaire, acteur du travail temporaire, fait

Ecrit par le 24 novembre 2024

le point au travers d'une étude menée avec OpinionWay sur la perception du travail intérimaire auprès des actifs en France, ses enjeux et sa place au cœur de la problématique de l'emploi.

Après une crise sanitaire mondiale qui a tout chamboulé sur son passage, le rapport au travail connaît lui aussi un nouveau visage : précarité croissante de l'emploi, pénurie de profils dans des secteurs d'activités majeurs, jeunes et seniors dans des situations critiques de recherche d'emploi, démissions à un niveau record, mais aussi évolution de la relation au travail avec une recherche toujours plus forte d'équilibre et de flexibilité.

En août 2022, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 695 650 équivalents temps plein (ETP), soit une hausse de 1,7% par rapport à août 2021, progressant de 11 915 ETP en un an. Sur le marché, le « recrutement CDI » est à +31,3% à fin juillet. Au sein du groupe Partnaire, le chiffre est de +45,53%, soit une hausse de 45% par rapport à 2021.

L'intérim est une solution jugée légitime par les Français interrogés par Partnaire, pour soutenir les problématiques RH d'aujourd'hui. En effet, pour 86% des actifs, le travail temporaire est l'opportunité de donner une chance à tous d'être recruté et pour 63% de décrocher un CDI plus facilement. Face à une inflation grandissante, qui impacte les revenus des foyers, 81% des Français actifs disent que l'intérim est une bonne solution pour gagner plus d'argent. Pour ce qui est de l'équilibre vie personnelle, vie professionnelle, 66% pensent que ce mode d'emploi favorise un meilleur « équilibre bien-être » et pour 75% des personnes interrogées, l'intérim est un tremplin pour changer de métier. Enfin, tous les domaines dans lesquels le besoin de main-d'œuvre est fort sont jugés adaptés à l'intérim : BTP (61%), industrie (58%), logistique/distribution (57%) et hôtellerie/restauration (54%).

Ecrit par le 24 novembre 2024

■ L'intérim, une opportunité

Pour éviter le burn out /
grande démission

57%

Pour décrocher un CDI

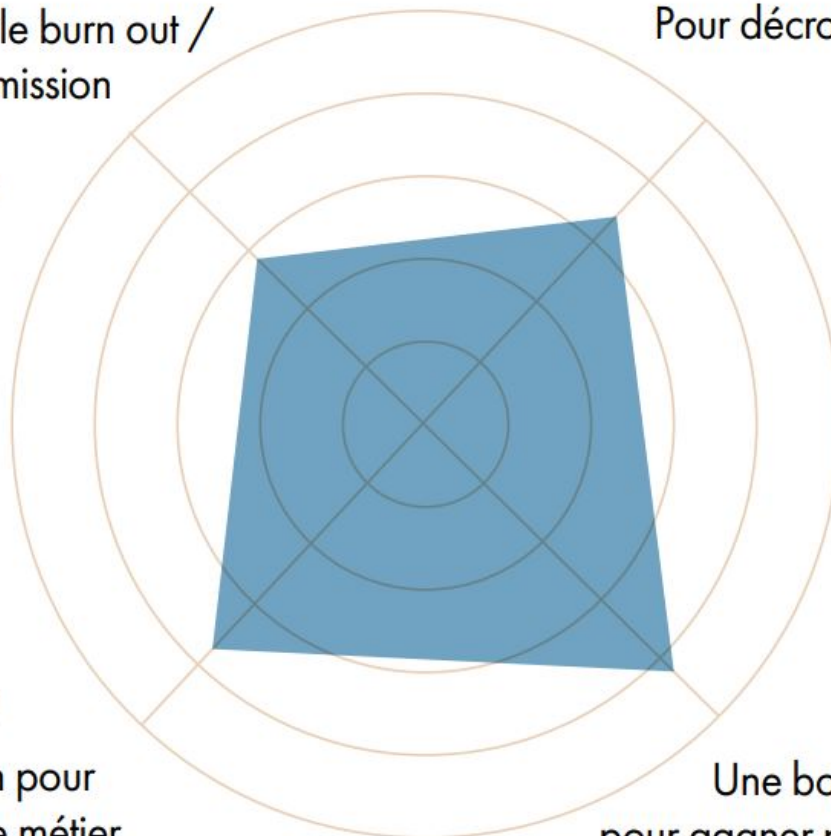
63%

75%

Un tremplin pour
changer de métier

81%

Une bonne solution
pour gagner plus d'argent



Une image positive de l'intérim...

55% des actifs interrogés ont déjà travaillé en tant qu'intérimaire (59% des hommes vs 51% des femmes). Aujourd'hui, au sein de la population active non-intérimaire, 1 personne sur 5 déclare qu'il pourrait travailler en intérim dans les prochains mois. 92% des actifs préféreraient être intérimaires plutôt qu'au chômage. Si les hommes font davantage l'expérience de l'intérim au cours de leur vie, le profil tend à évoluer selon les Français interrogés : les femmes sont sur-représentées depuis 2 ans tout comme les jeunes.

Écrit par le 24 novembre 2024

Alors que 17% des actifs non-intérimaires qui ont déjà tenté l'expérience l'ont fait pour la dernière fois il y a moins de 2 ans, cette proportion monte à 23% chez les femmes contre 13% chez les hommes et à 29% auprès des moins de 35 ans.

Plusieurs avantages à l'intérim sont mis en avant : la polyvalence et la possibilité de changer de mission, de domaine ou d'entreprise (49%), ainsi que la flexibilité ou le fait de pouvoir travailler en fonction de ses disponibilités (47%). Pourtant, l'adaptation à l'intérim reste aux yeux des Français « pas donnée à tout le monde ». Pour 78% d'entre eux, il faut une forte capacité d'adaptation pour prétendre au travail temporaire et un bon moral pour supporter la précarité entre deux missions (56%).

Ecrit par le 24 novembre 2024

■ Quels avantages à travailler en intérim ?



49%

La polyvalence, la possibilité de changer de mission, de domaine ou d'entreprise



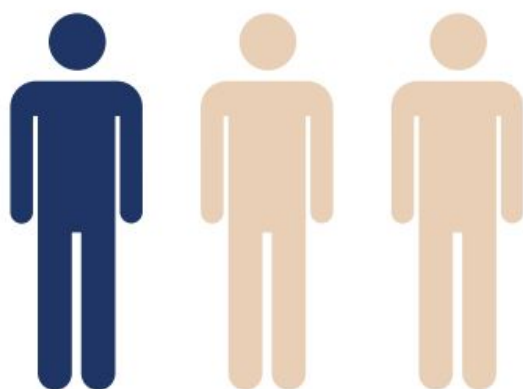
47%

La flexibilité ou le fait de pouvoir travailler en fonction de ses disponibilités

Pour un tiers des actifs, l'intérim est plus adapté en début de carrière (moins de 35 ans) et pour 78% d'entre eux, c'est une personne qui fait le choix d'un mode de travail différent avec les avantages de la flexibilité et d'un salaire plus élevé.

Ecrit par le 24 novembre 2024

■ Pour quel profil ?



Pour **1/3**
des actifs, l'intérim est plus
adapté en début de carrière
(moins de 35 ans)



78%
pour une personne
qui fait le choix d'un
mode de travail
différent (flexibilité,
salaire plus élevé)



78%
pour une
personne qui
possède une
forte capacité
d'adaptation

...mais un besoin d'éducation et de pédagogie sur les règles en vigueur

44% des personnes interrogées déclarent connaître très bien ou assez bien la réglementation liée à l'intérim. 59% pour les salariés ayant déjà travaillé en intérim et 84% pour ceux en poste actuellement.

Au travers de l'étude Partnaire-OpinionWay, il ressort de la part des Français interrogés, une image positive de l'intérim, vécue au sein d'un contexte du marché de l'emploi complexe et bousculé. Un mode de travail différent, reconnu comme un choix et unanimement préféré au chômage. Avec des avantages

Ecrit par le 24 novembre 2024

pour les deux signataires du contrat de travail : pour l'entreprise, la chance de bénéficier de plus de souplesse pour simplifier la gestion du personnel (72%) et pour le travailleur, des avantages pluriels (salaire, polyvalence et flexibilité).

Enfin, aujourd'hui, 1 actif non-intérimaire sur 2 serait prêt à tenter l'aventure du travail temporaire.

Etude menée en ligne par OpinionWay pour le groupe Partnaire, auprès d'un échantillon de 1 459 actifs de 18 à 55 ans. Le terrain a été réalisé du 23 au 29 septembre 2022.

Recherche 430 soignants désespérément

Comme chaque début d'année en raison des vacances scolaires et des départs à la retraite, l'activité de recrutement d'Adecco Medical est particulièrement dynamique en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le secteur de la santé.

Ainsi, après des vagues de recrutements de 450 postes en 2018 et 370 en 2019, le groupe de gestion des ressources humaines dans la santé prévoit l'embauche de **430 soignants durant le 1er trimestre 2020**. Dans ce cadre, **210 postes en CDI** (Contrat à durée indéterminée) et CDD (Contrat à durée déterminée) ainsi que **215 postes en intérim** sont à pourvoir dans la région. Les fonctions d'aides-soignants, infirmiers, infirmiers de bloc opératoire et préparateurs en pharmacie figurent parmi les plus recherchées, tant au sein d'établissements publics que privés. Dans le même temps, **535 postes sont à pourvoir en région Occitanie : 210 postes en CDI et CDD ainsi que 315 en intérim.**

Renseignement et contact : www.adecco.fr/medical ou [facebook.com/ AdeccoMedicalFR](https://facebook.com/AdeccoMedicalFR)